



CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Les Citoyennes et Citoyens de la Municipalité d'Icogne sont convoqués en Assemblée primaire, le

MARDI 5 AVRIL 2016, A 20H00

A la salle bourgeoisiale, avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Cautionnement conjoint par quote-part de CHF 500'000.— pour la modernisation des infrastructures du domaine skiable de Crans-Montana. Décision.**
- 2. Divers.**

L'Administration communale
Le Président Le Secrétaire

E. Kamerzin L. Nanchen

Icogne le 14.03.2016